

# PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS

RAPPORT D'ÉTAPE

POUR LA PÉRIODE

DU 1<sup>ER</sup> AVRIL 2012 AU  
31 MARS 2013

# PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS

## RAPPORT D'ÉTAPE

DU 1<sup>IER</sup> AVRIL 2012 AU 31 MARS 2013

### TABLE DES MATIÈRES

<b>PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS .....</b>	<b>3</b>
Contexte .....	3
Objectif du programme.....	3
<b>RESPONSABILITÉ ET ÉVALUATION .....</b>	<b>3</b>
Rapport sur les résultats et rapports d'étapes .....	3-4
Visites sur place.....	4
Vérification interne et évaluation du programme .....	5
<b>VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2012-2013 .....</b>	<b>5-8</b>
<b>IMPACT DES DÉPENSES .....</b>	<b>8</b>
Impact par catégorie de dépenses .....	8
<b>1. Installations de recherche .....</b>	<b>8</b>
<b>2. Ressources de recherche .....</b>	<b>9</b>
<b>3. Gestion et administration de la recherche .....</b>	<b>10</b>
<b>4. Exigences réglementaires et normes d'agrément .....</b>	<b>10</b>
<b>5. Propriété intellectuelle.....</b>	<b>12</b>
Impact général des investissements .....	12-14
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>14</b>

# PROGRAMME DES COÛTS INDIRECTS

## Contexte

En 2001, le gouvernement fédéral a fourni un investissement non renouvelable de 200 millions de dollars pour atténuer certaines des pressions financières associées à la recherche financée par ce dernier dans les établissements postsecondaires canadiens. Par la suite, en 2003, le Programme des coûts indirects (PCI) a été mis sur pied de façon permanente; les investissements de ce programme ont augmenté graduellement, passant de 225 millions de dollars en 2003-2004 à 332,4 millions en 2012-2013.

Ces investissements servent à couvrir une partie des coûts indirects<sup>1</sup> de la recherche financée par les trois organismes subventionnaires fédéraux (le Conseil de recherches en sciences humaines, le Conseil de recherches en sciences naturelles et génie et les Instituts de recherche en santé du Canada) dans les universités et les collèges, ainsi que dans leurs hôpitaux de recherche et instituts affiliés.

## Objectif du programme

L'objectif du Programme des coûts indirects est d'aider les universités, les collèges ainsi que leurs instituts et hôpitaux de recherche affiliés à maintenir un milieu de recherche leur permettant d'utiliser de façon optimale l'investissement fédéral dans la recherche universitaire.

## RESPONSABILITÉ ET ÉVALUATION

Le programme a adopté les approches suivantes en matière de responsabilité :

- les établissements qui reçoivent une subvention dans le cadre du programme doivent préparer un rapport annuel;
- le Programme exige que les établissements recevant ses subventions établissent des procédures, des systèmes et des mécanismes de contrôle adéquats afin d'assurer le respect des politiques et des exigences du Programme conformément à ses modalités;
- le programme exige que les établissements disposent d'ententes valides avec leurs hôpitaux de recherche et leurs établissements de recherche affiliés;
- pendant les visites sur place, des responsables du programme examinent comment les établissements gèrent leurs subventions;
- le programme fait lui-même l'objet d'une vérification interne et d'une évaluation sur une base régulière (généralement aux cinq ans).

## Rapport sur les résultats et rapports d'étapes

Le programme exige que les établissements qui y participent soumettent un rapport annuel sur leurs résultats, y compris un relevé de compte. L'information figurant dans les rapports vise à rendre compte du financement fédéral et constitue un élément clé de la stratégie concernant le rendement du programme. Ces rapports forment en outre la base du présent rapport, qui est

---

<sup>1</sup> Les coûts indirects de la recherche correspondent aux dépenses administratives d'un établissement à l'appui de la recherche, mais qui ne peuvent pas être imputées à des projets de recherche en particulier.

produit une fois par année. Les établissements présentent leurs rapports en juin de chaque année. Le Secrétariat les analyse, demande des clarifications au besoin et les utilise pour produire le rapport.

Le rapport sur les résultats fournit de l'information quantitative et qualitative à propos de l'impact des dépenses sur les cinq catégories de dépenses admissibles du Programme : « installations », « ressources », « gestion et administration de la recherche », « exigences réglementaires et normes d'agrément », ainsi que « propriété intellectuelle ». Le relevé de compte indique comment les fonds investis par les établissements dans le cadre du programme ont été répartis entre les cinq catégories.

### **Administration financière**

Le Programme exige que les établissements participants établissent des procédures, des systèmes et des mécanismes de contrôle adéquats afin d'assurer le respect des politiques et des exigences du Programme conformément à ses modalités telles qu'elles sont définies dans son guide d'administration financière, qui se trouve dans son site Web (<http://www.indirectcosts.gc.ca/administer-administrer/guide-fra.aspx>).

### **Ententes avec les établissements affiliés**

Dans les cas où un établissement répartit sa subvention pour coûts indirects avec des instituts ou des hôpitaux de recherche en santé affiliés, le programme exige que l'établissement dispose d'une entente officielle et valide avec les établissements affiliés, laquelle indique clairement la nature de la relation entre eux et établit leurs rôles et responsabilités respectifs concernant la gestion de la subvention. L'établissement parent doit s'assurer que ses établissements affiliés comprennent et respectent les conditions de financement du programme.

Les établissements affiliés doivent faire un compte rendu annuel à l'établissement auquel ils sont affiliés. Ce dernier précise le format et le contenu requis pour le compte rendu et intègre l'information reçue à son rapport annuel sur les résultats.

### **Visites sur place**

Depuis septembre 2006, les gestionnaires de programme ont visité un total de 47 établissements, c'est-à-dire 21 universités axées sur la recherche et leurs instituts de recherche affiliés, 4 grandes universités, 7 universités de taille moyenne et 15 petites universités, collèges et cégeps. Voici les objectifs de ces visites :

- évaluer l'efficacité des mesures de contrôle et des systèmes utilisés pour assurer la conformité aux politiques et aux règlements du programme;
- examiner les dépenses ou les méthodes utilisées pour allouer les fonds, afin de s'assurer qu'elles respectent les lignes directrices du programme;
- discuter des enjeux et des défis liés au programme;
- obtenir une rétroaction sur les politiques et les lignes directrices du programme et sur ses pratiques de gestion financière.

Les visites permettent aussi d'observer les relations de travail entre les universités et leurs instituts de recherche affiliés, de partager avec ces établissements les pratiques exemplaires d'autres établissements, de les encourager à fournir plus de détails sur les effets des subventions dans leurs

rapports sur les résultats annuels et à adopter de nouvelles approches pour communiquer les résultats du programme.

### **Vérification interne et évaluation du programme**

Une évaluation interne du programme a été menée au cours de l'exercice 2008-2009, et une évaluation sommative du programme sur six ans a été achevée en 2009. Dans l'ensemble, les rapports sur ces activités ont présenté un tableau favorable du programme en ce qui a trait à son administration et à sa pertinence.

L'évaluation sommative du programme comprenait des recommandations pour améliorer la base d'information utilisée pour évaluer les résultats du programme (ce rapport est accessible sur le site Web du programme à l'adresse <http://www.indirectcosts.gc.ca/publications/index-fra.aspx>). En réponse, le personnel de gestion du programme a établi un groupe de travail composé de représentants de diverses organisations, y compris des universités, l'Association des universités et collèges du Canada (AUCC), l'Association canadienne du personnel administratif universitaire (ACPAU) et l'Association canadienne d'administrateurs de recherche universitaire (ACARU). Le groupe de travail a reçu le mandat de définir une série de paramètres à utiliser pour évaluer l'état du milieu de la recherche dans les universités du Canada tous les cinq ans.

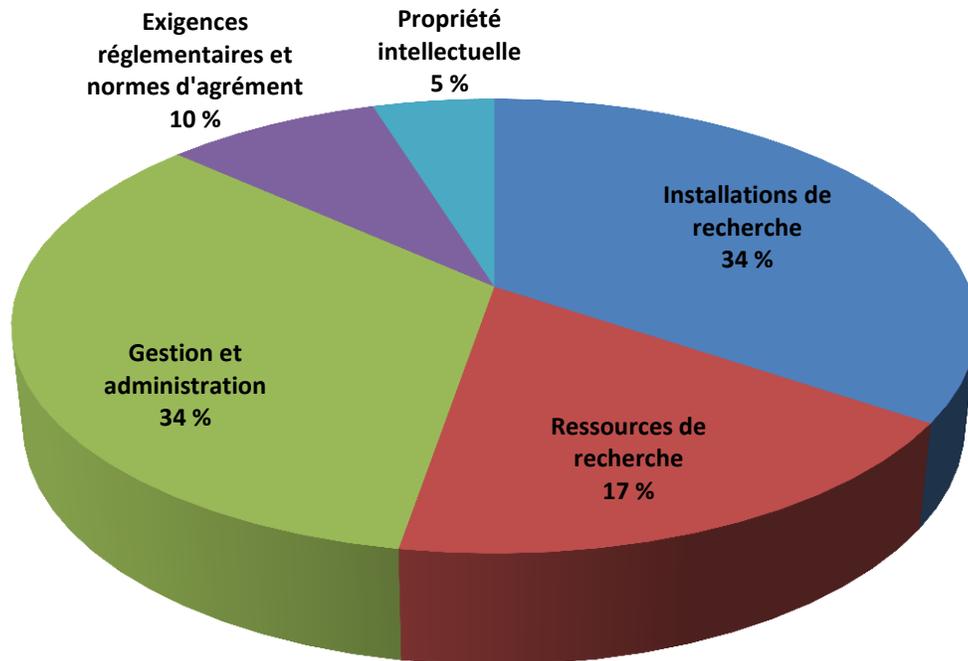
De décembre 2012 à mars 2013, le Secrétariat a invité divers intervenants à participer à une consultation afin d'obtenir des commentaires sur les indicateurs définis.

Trois des cinq éléments de l'évaluation faisaient partie du processus de consultation : la capacité de gestion et d'administration; la disponibilité et la qualité des ressources de recherche; le niveau de conformité réglementaire. Selon les principaux résultats de la consultation, même si la communauté des chercheurs est généralement d'accord avec les objectifs du projet, les répondants ont soulevé certaines préoccupations quant à la comparabilité, à la généralisation et à la collecte des données.

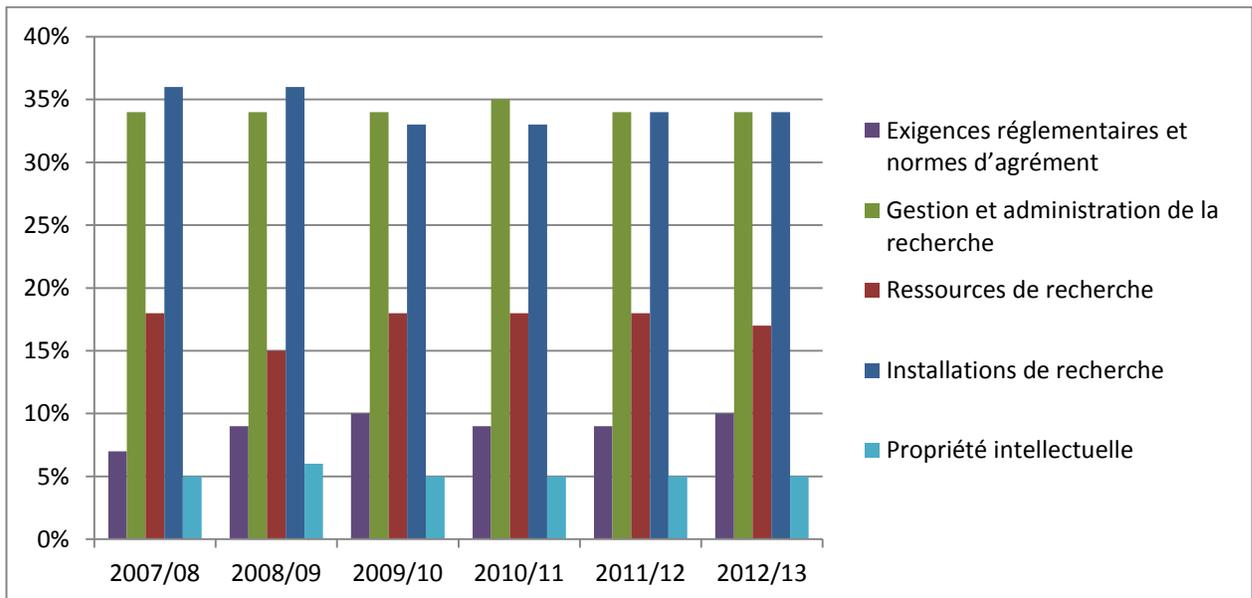
Une évaluation du Programme a été effectuée en 2013-2014. Le rapport et la réponse de la direction devraient être présentés dans le site Web du Programme au cours de l'été ou de l'automne 2014.

## **VUE D'ENSEMBLE DES DÉPENSES DES ÉTABLISSEMENTS POUR L'EXERCICE 2012-2013**

Dans l'ensemble, les établissements financés par le programme utilisent leurs subventions surtout pour la gestion et l'administration ainsi que pour financer les installations de recherche. Ces deux catégories combinées représentent 68 p. 100 du total des dépenses de 2012-2013, comme l'indique la figure 1. La répartition des dépenses de chaque établissement pour chacune des cinq catégories admissibles est demeurée assez stable au cours des dernières années, comme l'indique la figure 2. Cependant, étant donné que les fonds de ce programme ne couvrent qu'une partie des coûts indirects de la recherche assumés par les établissements, cette répartition ne reflète pas nécessairement les tendances des coûts réels ou de l'investissement total des établissements dans ces domaines.

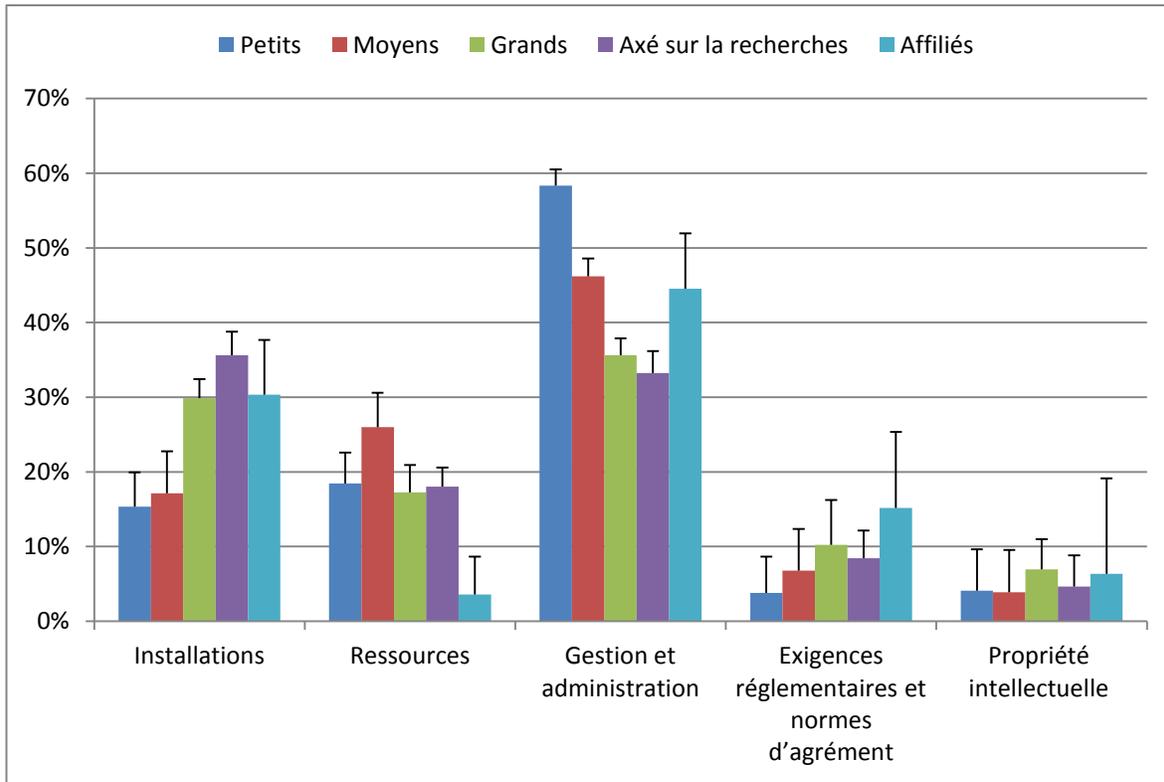


**Figure 1 :** Proportion des subventions par catégorie de dépenses pour l'exercice 2012-2013.



**Figure 2 :** Proportion des subventions par catégorie de dépenses pour les exercices 2007 à 2013.

### Proportion des établissements ayant des dépenses dans une catégorie donnée



**Figure 3 :** Proportion des subventions par catégorie de dépenses, selon la taille de l'établissement. Les barres représentent l'écart type de la moyenne.

Les établissements de tailles différentes ont tendance à répartir leurs fonds différemment entre les cinq catégories de dépenses. La figure 2 illustre cette différence, comparant les profils d'investissement des quatre tailles d'établissement décrites au tableau 1 et de leurs instituts de recherche affiliés. En général, les établissements de petite et moyenne taille consacrent une part plus importante de leurs subventions pour coûts indirects à la catégorie de la gestion et de l'administration que ne le font les grands établissements et ceux axés sur la recherche, tandis que les grands établissements et ceux axés sur la recherche consacrent une plus grande proportion de leurs fonds à la catégorie des installations, comparativement aux établissements de petite et moyenne taille. On observe aussi des différences dans la proportion des subventions allouées à chaque catégorie de dépenses entre les établissements de même taille. Cette variabilité est plus prononcée dans le cas de la catégorie de la propriété intellectuelle et peut s'expliquer, en partie, par le fait que certains établissements n'ont pas de bureau de transfert de la technologie et ne consacrent pas de fonds à ce domaine.

**Tableau 1** : Types d'établissements et proportion du budget total du programme reçu par chaque type d'établissements

Type	Critère <sup>2</sup>	Nombre d'établissements	Proportion du budget du programme
Petits	Subvention du PCI de moins de 100 000 \$	53	0,4 %
Moyens	Subvention du PCI de 100 000 \$ à 1 million de dollars	30	3,7 %
Grands	Subvention du PCI de 1 million de dollars à 3 millions de dollars	14	7,1 %
Axés sur la recherche	Subvention du PCI de plus de 3 millions de dollars	29	88,8 %

Au cours de l'exercice 2012-2013, 20 établissements ont signé des ententes avec des hôpitaux de recherche ou des instituts de recherche en santé. Les dépenses de ces affiliés représentaient 15 p. 100 du budget total du programme et ont principalement été consacrées à la gestion et à l'administration, puis aux installations. Les affiliés ont aussi investi plus massivement dans la catégorie des exigences réglementaires et des normes d'agrément que les autres types d'établissement.

## IMPACT DES DÉPENSES

### Impact par catégorie de dépenses

Les établissements considèrent que le financement fourni par le Programme des coûts indirects est indispensable au succès de leurs initiatives de recherche. Toutefois, le programme ne couvre qu'une portion du montant réel des coûts indirects de la recherche financée par le gouvernement fédéral. Pour cette raison, il peut être difficile d'isoler et d'évaluer l'incidence des dépenses puisque les fonds sont, en général, répartis au sein des établissements et de leurs affiliés (le cas échéant). Les rapports sur les résultats des établissements fournissent de l'information qualitative et des exemples concernant leur investissement dans les cinq catégories de dépenses, ce qui peut permettre de dégager certaines tendances. C'est ce que nous examinerons dans les sections suivantes.

### 1. Installations de recherche

Pour effectuer une recherche efficace, il faut absolument disposer d'un équipement et de locaux de travail modernes. De plus, cela permet de s'assurer que les établissements sont en mesure d'offrir un milieu de recherche de pointe d'une grande qualité, ce qui est essentiel pour favoriser l'excellence de la recherche. Ainsi, qu'il s'agisse d'investir dans de nouvelles installations, d'entretenir celles qui existent déjà, de moderniser l'équipement ou d'offrir le soutien continu de techniciens compétents, les établissements de toute taille font face à la difficulté de maintenir des installations de recherche adéquates tout en s'adaptant à l'augmentation des coûts de la recherche.

<sup>2</sup> Les établissements ont été catégorisés d'après le montant du financement qu'ils ont reçu dans le cadre du programme. Les chiffres présentés ne sont utilisés qu'à des fins d'analyse dans ce rapport.

Comme pour les années passées, la plupart des établissements ont signalé des frais de fonctionnement, notamment pour les rénovations, l'électricité et le chauffage, la plus importante catégorie de dépenses de ce type d'investissement. D'autres ont indiqué une augmentation des dépenses liées au soutien technique permettant d'efficacement entretenir et mettre à jour l'équipement de recherche spécialisé. En outre, un grand nombre d'établissements ont mentionné que le fait d'investir le financement du Programme dans les installations de recherche avait un impact sur leur capacité de recherche. Les améliorations que cela a permis d'apporter à leur milieu de recherche ont favorisé une augmentation de la productivité et de la qualité de la recherche.

***“Funds received through the Federal Indirect Costs Program are essential to ensuring the continued research and teaching excellence at McGill University and our affiliate hospitals. Researchers and students across the spectrum of disciplines rely on the smooth operation of facilities in order to train and produce research outputs that push the boundaries of knowledge and innovation. There can be no doubt that [the] funds are instrumental in providing the necessary working environment for developing and realizing research and teaching goals. Facility improvements ensure that the University continues to attract and retain the very best researchers and trainees.”***

***McGill University, Québec***

***“The Indirect Costs grant enhances the capacity of the University to provide state-of-the-art laboratories and equipment for highly productive research. Without these, Mount Allison’s researchers would be limited in their capacity to engage in emerging research activities and technology, and may seek other opportunities.”***

***Mount Allison University, New Brunswick***

***“The intensification of research continues to be a strategic priority for York. One component is the upgrading of existing research spaces to provide researchers with efficient and adequate space to expand agendas, create new knowledge and to maximize the potential from direct research grant funding. Ultimately, the achievement of these goals will have a positive societal impact in science and technology and social innovation research projects, locally and nationally. The funding from the Indirect Costs program assists in ensuring the achievement of these goals.”***

***York University, Ontario***

## **2. Ressources de recherche**

L'amélioration de l'accès à des ressources de connaissances à jour et exhaustives est essentielle au développement de la capacité de recherche et à la production d'études de qualité ayant un impact élevé qui profitent aux Canadiens. Le rôle actif que jouent les bibliothèques dans l'accès amélioré aux ressources de recherche ainsi que dans la gestion et la diffusion efficaces des résultats et des données sont cruciaux pour ce qui est de contribuer au soutien des travaux des chercheurs. Comme pour les années passées, dans la plupart des établissements, la plus grande part des fonds du Programme des coûts indirects pour la catégorie « ressources de recherche » a été consacrée à l'acquisition de ressources documentaires. Les établissements accordent de plus en plus d'importance à la disponibilité de ressources en ligne et remarquent qu'il est utile pour leurs chercheurs d'avoir un accès rapide à des renseignements pertinents. Il est ainsi possible d'accroître la productivité, car on peut avoir accès à la documentation à distance, et sa recherche est facile. La disponibilité de ressources de recherche pertinentes constitue un aspect important de la capacité des établissements canadiens de recruter et de conserver des professeurs. Plus particulièrement,

la disponibilité de ressources en ligne a facilité la collaboration entre chercheurs au sein d'établissements aux niveaux national et international. Certains établissements ont indiqué qu'un manque de ressources documentaires pertinentes et de personnel compétent nuirait à la recherche et à l'innovation et ils sont reconnaissants du soutien offert dans le cadre du Programme.

***“La réputation d’avoir l’une des meilleures bibliothèques d’affaires bilingues au monde est possible à HEC grâce à la subvention du programme de coûts indirects.”***

***HEC Montréal, Québec***

***“With the support of ICP funding, Memorial’s Libraries have invested in building a broad and deep collection of library resources required to support campus research activities and disciplines. This stable funding ensures key electronic resources will continue to be available whenever and however needed by Memorial’s scholars and researchers. This stability has also allowed the Libraries to leverage its acquisitions to transform and customize primary research content into easily accessible and barrier free formats for in-depth research explorations.”***

***Memorial University, Newfoundland***

### **3. Gestion et administration de la recherche**

Les établissements reconnaissent que le soutien administratif est un service essentiel pour favoriser la productivité parce qu'il soulage les chercheurs de nombreuses tâches administratives. Dans tous les établissements, quelle que soit leur taille, le personnel de soutien administratif aide les chercheurs à préparer leurs demandes de subvention et à gérer les fonds obtenus. Comme pour les années passées, dans cette catégorie, la portion la plus importante du financement a été consacrée au soutien apporté par les établissements pour la préparation de demandes de subvention et de projets de recherche, aux salaires, au recrutement et à la rétention des ressources humaines dont la vaste expertise est nécessaire dans l'environnement complexe de la gestion de la recherche. Dans le cas des petits établissements, il s'agissait en général de recruter un administrateur affecté à la recherche ou d'établir un bureau voué à la recherche. Dans le cas des grands établissements et des établissements axés sur la recherche, le financement a été associé au recrutement et à la formation d'administrateurs de recherche spécialisés ainsi qu'à l'investissement dans des systèmes de technologie de l'information pour moderniser le processus des demandes de subvention et assurer le suivi et la gestion du financement de la recherche. Les fonds du Programme semblaient couvrir des dépenses permanentes plutôt que de nouvelles dépenses dans cette catégorie. De nombreux établissements ont indiqué qu'étant donné que l'administration de la recherche se complexifie et que les exigences liées à l'établissement de rapports et à la responsabilisation sont de plus en plus élevées, il est nécessaire de disposer d'employés professionnels pouvant conseiller et appuyer les chercheurs.

***“Indirect Costs of Research funding also supports personnel in Research Accounting and Purchasing dedicated to assisting researchers with budget submissions, reporting and purchases. Many reports and submissions are complex and the dedication of support to this area is crucial to the effective administration of research funding at the University. Without the Indirect Costs of Research, this support would not be possible.***

***University of Victoria, British Columbia***

***“The support provided by the ICP grant of the detailed staff and administrator positions is extremely important in enabling the University to manage the increases in externally sponsored research and graduate student numbers that fuel the research enterprise at Saint Mary’s. Without the ICP grant support, the transformation of Saint Mary’s to a research-dynamic institution would be incapacitated.”***

***Saint Mary’s University, Nova Scotia***

***La subvention du programme des coûts indirects a permis de consolider le Bureau de recherche du Collège. Elle a contribué à l’établissement de bonnes pratiques en recherche, particulièrement en ce qui a trait à une gestion et à une administration financière des projets qui soient parfaitement conformes aux exigences des organismes subventionnaires. La subvention a aussi consolidé la synergie existante entre le Collège Shawinigan et son centre de transfert technologique, le Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE).***

***Collège Shawinigan, Québec***

#### **4. Exigences réglementaires et normes d’agrément**

Afin d’assurer la sécurité des chercheurs et du personnel de recherche ainsi que le traitement éthique des sujets de recherche, les établissements doivent respecter un nombre croissant de normes réglementaires et éthiques. Ces dernières années, les différents paliers de gouvernement ont adopté de nouvelles exigences réglementaires portant, par exemple, sur la protection des animaux, l’utilisation des êtres humains dans la recherche et l’emploi de substances dangereuses. Par conséquent, le temps et les ressources nécessaires pour assurer la conformité à ces normes ont également augmenté. Dans cette catégorie, les exigences réglementaires sont un facteur de coût croissant. Plus les projets de recherche deviennent complexes, plus la nécessité d’adhérer aux exigences et règlements se complique. Voilà pourquoi les établissements ont consacré la plus grande part de leurs dépenses dans cette catégorie à la création et au soutien d’organismes de gouvernance, comme des conseils et des comités d’éthique de la recherche. Les établissements de petite, de moyenne ou de grande taille ont investi la majeure partie de leur financement dans la mise sur pied et le soutien d’organes de réglementation. Pour les établissements axés sur la recherche, la plus grande partie a été affectée au soutien technique concernant les soins offerts aux animaux.

En outre, on a investi dans la formation de personnel portant sur la manipulation de substances dangereuses, les biorisques et l’éthique de recherche. De plus, un grand nombre d’établissements ont indiqué que, sans le financement du Programme, ils ne seraient pas en mesure de respecter les exigences réglementaires, ce qui nuirait beaucoup à leur capacité de mener des travaux de recherche conformes aux plus rigoureuses normes.

***“Without this grant, TRU would not be able to provide timely or efficient service to researchers in the area of research compliance. This grant also enabled many more faculty and students to be trained in the various areas of compliance.”*** Thompson

***Rivers University, British Columbia***

***“To maintain its standing as one of Canada’s foremost research-intensive universities, Western has consistently assumed a leadership role in terms of research ethics and animal accreditation. Indirect costs funding plays a critical role in both maintaining and improving upon these standards system-wide.”***

***The University of Western Ontario, Ontario***

***“Sans la contribution du Programme des coûts indirects, l’Université de Moncton aurait peine à assurer la diligence et la rigueur requises dans le traitement du nombre croissant de demandes d’approbation réglementaires et d’agrément.”***

***Université de Moncton, Nouveau Brunswick***

## **5. Propriété intellectuelle**

Le transfert des connaissances du milieu universitaire à un plus vaste éventail de secteurs, dont les secteurs privé, public et sans but lucratif, crée de nombreux avantages économiques, sociaux et culturels pour les Canadiens. Les établissements reconnaissent l’importance du transfert des connaissances, partageant leurs découvertes dans le domaine de la recherche par des activités telles que la publication, les licences, la création d’entreprises issues de la recherche et d’autres formes d’engagement avec les secteurs non universitaires. Grâce à l’aide du financement du Programme des coûts indirects, de nombreux établissements de recherche poursuivent leurs efforts pour optimiser l’impact de leur recherche et le rendement de l’argent investi dans les subventions de recherche. Peu importe la taille de l’établissement, la portion la plus importante des fonds du Programme des coûts indirects dans cette catégorie a été consacrée à la création, au développement et au maintien d’un bureau de transfert de la technologie. La protection et la gestion de la propriété intellectuelle permettent aux chercheurs de commercialiser leurs résultats de recherche. On établit des partenariats avec l’industrie, ce qui permet souvent d’obtenir un financement supplémentaire du secteur privé. Surtout investi dans la masse salariale du personnel spécialisé dans le transfert de la technologie, le financement a aussi été consacré aux licences en technologie, à la commercialisation et aux services juridiques et aux partenariats avec le secteur privé. En fournissant du financement à l’appui de ces services, les établissements ont souligné les importants avantages économiques et sociaux que le Programme des coûts indirects leur a apportés, à eux-mêmes et à la collectivité locale. Même si le pourcentage des fonds dépensés dans cette catégorie n’a pas beaucoup augmenté au cours des dernières années, les répercussions possibles sont importantes, en particulier pour les établissements de petite taille.

***“From improved industrial processes to life-saving drugs, ideas developed at universities and hospitals benefit all of us every day. The University and its Affiliates have accepted the challenge of a growing role as a conduit between researchers, faculty and the business community, and have been channelling innovation born of research into protected inventions for the advances and benefit of economic growth.”***

***University of Toronto, Ontario***

***“The grant provided the ability for the College to file its first ever patent application.”***

***Red River College of Applied Arts, Science and Technology, Manitoba***

***“La promotion des expertises et des réalisations des chercheurs auprès de la communauté socioéconomique joue un rôle prépondérant dans l’initiation de nouveaux partenariats de recherche et de valorisation.”***

***Université du Québec à Rimouski, Québec***

## **Impact général des investissements**

Les cinq catégories de dépenses démontrent les résultats immédiats et directs du programme sur la recherche postsecondaire, mais au bout du compte, le programme vise à améliorer la capacité générale à mener des recherches ainsi qu’à recruter et à retenir des chercheurs de classe

mondiale. Le tableau 2 illustre les réponses des établissements en ce qui a trait aux trois catégories d'impact général. Les grands établissements, parce qu'ils reçoivent des subventions d'un montant plus élevé, semblent être davantage en mesure de cerner les impacts positifs que ne le sont les petits établissements. En général, toutefois, les petits et moyens établissements indiquent aussi que les fonds du programme ont un effet positif sur leur capacité générale en matière de recherche, jouant un rôle clé dans la mise en œuvre et le maintien de leurs programmes de recherche émergents.

**Tableau 2** : Proportion des établissements faisant état d'un impact général positif découlant de leurs subventions, selon la taille de l'établissement

Impact général	Petits	Moyens	Grands	Axés sur la recherche	Total
Obtenir des fonds supplémentaires	53 %	80 %	91 %	100 %	83 %
Rendre les investissements stratégiques possibles	47 %	56 %	82 %	73 %	64 %
Recruter et conserver des chercheurs	80 %	92 %	91 %	100 %	94 %

Un certain nombre d'établissements ont souligné que leur capacité de recherche s'est accrue depuis le lancement du programme. Certains ont même indiqué que bon nombre des services de recherche et des occasions de financement dont ils bénéficient n'auraient pas pu se concrétiser sans les fonds du Programme des coûts indirects. Ces établissements reconnaissent le rôle vital joué par les subventions du programme au fil des ans dans le développement de leurs activités de recherche.

La majorité des établissements sont d'avis que les fonds du Programme des coûts indirects ont contribué à leur capacité d'attirer et de retenir des chercheurs de classe mondiale. La concurrence liée à la recherche d'excellents chercheurs continue de s'intensifier et elle nécessite un milieu de recherche favorable et actif qui permet de recruter et de garder les meilleurs. Les fonds du Programme peuvent aider les établissements à respecter les plus rigoureuses normes et à livrer concurrence à d'autres établissements nationaux ou internationaux afin de recruter de nouveaux chercheurs et de conserver les chercheurs établis.

Que ce soit directement, par le soutien de l'administration de la recherche et la préparation des demandes de subvention, ou indirectement, en contribuant au maintien de l'infrastructure nécessaire pour soutenir de nouvelles initiatives, le programme est un facteur important, cité par de nombreux établissements, lorsqu'il s'agit d'obtenir de nouvelles sources de financement. Pour certains grands établissements, les fonds du programme ont été tout particulièrement utiles pour produire de nouveaux revenus durables pour la recherche par les licences de technologie et la capacité d'attirer des investisseurs internationaux.

***“The ICP has played a significant role in enhancing our research services and our profile as a research university, nationally and internationally, and opened up significant collaborations with the private sector...Overall, the contributions received through the***

***ICP have allowed us to continue to provide high quality assistance with grant applications and timely submissions of proposals which have resulted in a positive impact on the growth of AU's research capacity".***

***Athabasca University, Alberta***

***"La subvention des coûts indirects contribue au soutien et à une meilleure planification des activités de recherche dans les facultés et les départements. Ce support permet d'augmenter directement la capacité à l'Université à obtenir des fonds additionnels pour la recherche."***

***Université du Québec à Montréal, Québec***

***"The Indirect cost program has made a significant impact to our college research system in a number of ways, including attraction and retention of highly qualified researchers. By providing timely support to emerging contingencies in research operations, facilities, resources, etc., this program made a huge impact to the entire applied research operation of this college."***

***College of the North Atlantic, Newfoundland and Labrador***

## **CONCLUSION**

Dans l'ensemble, les établissements ont indiqué que le Programme avait eu un effet positif sur leurs activités de recherche et que la disponibilité de ce financement est essentielle à la réalisation efficace de ces activités. Le Programme des coûts indirects complète les subventions à la recherche offertes par les trois organismes subventionnaires de la recherche du gouvernement fédéral en aidant les établissements d'enseignement postsecondaire à mener leurs projets de recherche financés par le gouvernement fédéral dans des installations de calibre mondial avec le meilleur équipement, les meilleures ressources et le meilleur soutien administratif possible ainsi que conformément aux divers règlements et exigences.

En dépit des différences observées dans l'utilisation de ces subventions par les différents établissements et malgré que les fonds octroyés sont majoritairement investi dans les secteurs de la gestion et l'administration de recherche ainsi que dans les installations et les ressources, le programme a contribué au maintien de l'environnement de recherche dans les cinq catégories de dépenses. De nombreux établissements ont indiqué que le Programme les avait aidés à recruter et à conserver des chercheurs et des employés très compétents, à respecter les exigences réglementaires ainsi qu'à partager leurs connaissances et à commercialiser leurs résultats de recherche.

De façon générale, le programme a permis à des établissements de recherche canadiens d'améliorer leur profil de recherche aux niveaux national et international en rendant leur environnement de recherche attrayant pour les chercheurs, les étudiants et les techniciens en recherche.

En général, les établissements ont souligné que la contribution du Programme des coûts indirects est indispensable, car elle leur permet d'accomplir leur mandat de recherche et d'enseignement, de devenir des chefs de file mondiaux en matière de recherche et de continuer d'améliorer leur apport vital à la société canadienne.